

28 MAI 1984

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le

N° 1965 /15.08.01

Monsieur le Responsable des Sports  
au C.F.J. de **SHYOGWE**.....

OBJET : Distribution du  
Règlement de F.B.

Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dispose d'une brochure sur la loi du jeu et guide universel à l'usage des arbitres de football. Cet ouvrage contient les modifications admises par l'International Football Association Board à sa dernière séance tenue le 9 Juillet 1983. Afin de faciliter la pratique du football et la connaissance du règlement de football, je vous demanderais de passer retirer ce recueil au département chargé des sports.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA, Augustin  
Major BEM.-



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le

28 MAI 1984

N° 1964/15.08.01

**MAYANGE**

Monsieur le Responsable des Sports  
au C.F.J. de .....

OBJET : Distribution du  
Règlement de F.B.

Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dispose d'une brochure sur la loi du jeu et guide universel à l'usage des arbitres de football. Cet ouvrage contient les modifications admises par l'International Football Association Board à sa dernière séance tenue le 9 Juillet 1983. Afin de faciliter la pratique du football et la connaissance du règlement de football, je vous demanderais de passer retirer ce recueil au département chargé des sports.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin  
Major BEM.



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le

28 MAI 1994

N° 1963 / 15.08.01

Monsieur le Responsable des Sports  
au C.F.J. de **NDAGO** .....

OBJET : Distribution du  
Règlement de F.B.

Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dispose d'une brochure sur la loi du jeu et guide universel à l'usage des arbitres de football. Cet ouvrage contient les modifications admises par l'International Football Association Board à sa dernière séance tenue le 9 Juillet 1983. Afin de faciliter la pratique du football et la connaissance du règlement de football, je vous demanderais de passer retirer ce recueil au département chargé des sports.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin  
Major BEM



28 MAI 1984

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le

N° 1962 /15.08.01

Monsieur le Responsable des Sports  
au C.F.J. de RWABUYE .....

OBJET : Distribution du  
Règlement de F.B.

Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dispose d'une brochure sur la loi du jeu et guide universel à l'usage des arbitres de football. Cet ouvrage contient les modifications admises par l'International Football Association Board à sa dernière séance tenue le 9 Juillet 1983. Afin de faciliter la pratique du football et la connaissance du règlement de football, je vous demanderais de passer retirer ce recueil au département chargé des sports.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustan  
Major BEM.